

Le 3 décembre dernier, lors de la cérémonie de remise des Prix SEMA Champagne-Ardenne 2009, et en présence de nombreuses personnalités, Monsieur Jean-Paul BACHY, Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, Monsieur Bernard LACOTE, Délégué Régional au Commerce et à l'Artisanat représentant Monsieur Gérard MOISSELIN, Préfet de la Région Champagne-Ardenne et Préfet du Département de la Marne et Monsieur Alexandre STEYER, Recteur de l'Académie de Reims et Chancelier des Universités ont récompensé :

Prix SEMA Jeunes Champagne-Ardenne – Niveau 5 :

Grégoire HARDAM
Lycée Yser de Reims.
pour la réalisation d'un meuble intitulé
« The flying dutch man ».



Prix SEMA Jeunes Champagne-Ardenne – Niveau 4 :

Jennifer MINARD
Lycée Edouard Herriot de Sainte-Savine.
pour la réalisation d'une robe intitulée « Demi-folie ».

Grand Prix SEMA Champagne-Ardenne 2009 :

Didier DUCHENE et Olivier BAUDON de l'entreprise CMD²
Métalliers à ESTISSAC dans l'Aube.
Pour la réalisation d'un kiosque (pouvant recevoir une hôtesse
pour informer la clientèle) intitulé « le Phare ».
Ce kiosque est en acier, inox, laiton et bronze.



Grégoire HARDAM, Jennifer MINARD, Didier DUCHENE et Olivier BAUDON défendront les couleurs de la Champagne-Ardenne pour le Prix National (dans leur catégorie).

LES PRIX SEMA,

La SEMA (Société d'Encouragement aux Métiers d'Art¹) a créé le « **Prix SEMA Jeunes** » et le « **Grand Prix SEMA** » en vue de promouvoir le secteur des métiers d'art et ses filières de formation.

Les candidats à ces deux concours sont sélectionnés au niveau départemental, régional puis national.



Le Prix SEMA Jeunes concerne les élèves de lycées professionnels, écoles techniques, les jeunes en formation en alternance et les étudiants des écoles d'art qui sont jugés sur présentation d'une œuvre intégralement réalisée par eux-mêmes dans le cadre de leur cycle de formation. Les chefs d'établissement, les chefs de travaux et les professeurs accompagnent les jeunes dans cette démarche.

Le Grand Prix SEMA 2009 était ouvert aux professionnels de la création contemporaine.

Sont considérés comme appartenant au secteur des métiers de la « **création contemporaine** » les professionnels qui consacrent tout ou partie de leur activité à la conception et/ou à la réalisation d'objets d'art contemporains possédant une qualité ou une originalité indéniable, soit à titre de pièces uniques ou de petites séries.

On appelle objet de création contemporaine tout objet d'art dont la conception et/ou la réalisation présente un caractère indiscutablement original à l'exclusion de toute copie ou inspiration excessive.

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS,**

Consultez le site des métiers d'art de Champagne-Ardenne : www.metiersdart-champagne-ardenne.org.

LES PRIX SEMA CHAMPAGNE-ARDENNE,

CNAMS
Programme de développement des métiers d'art de Champagne-Ardenne
Contact Presse : Cécile DEBART
37 rue des Capucins
51100 REIMS
Tel : 03 26 47 22 55
Site internet : www.metiersdart-champagne-ardenne.org

Avec le soutien de :



Co-financés par : l'Etat, l'Europe et la Région Champagne-Ardenne



¹ Placée sous la tutelle du Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi chargé du commerce, de l'artisanat, des PME, du tourisme, des services et de la consommation, la SEMA est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique qui a pour but de dynamiser le secteur des métiers d'art en France et à l'international.